



## Fiche de poste

# Observateur des pêches dans les TAAF

### **Intitulé du poste**

Observateur des pêches des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF).

### **Lieu de travail**

Poste embarqué à bord des navires de pêche (senne ou palangre) dans l'océan Indien (canal du Mozambique).

### **Nature du travail**

- Embarquement au départ de La Réunion, de Mayotte, de l'Ile Maurice, de Madagascar, du Kenya ou des Seychelles à bord des navires français pêchant dans l'océan Indien ;
- observation des prises ciblées, accessoires, accidentelles ;
- observation des navires sur zone ;
- récolte et saisie papier et numérique de données scientifiques ;
- examen des documents de pêche ;
- transfert des informations au CROSSRU, à l'IRD et aux TAAF ;
- analyse du respect des mesures conservatoires de la CTOI et observation de l'application des mesures encadrant la pêche dans les zones économiques exclusives (ZEE) des îles Éparses.

### **Type de pêcherie**

Senneurs et/ou palangriers ciblant le thon et autres poissons pélagiques.  
Pêche ouverte toute l'année, mais en activité essentiellement de janvier à juillet.

### **Profil recherché**

- Scientifique (BAC + 2 minimum) ;
- expérience à la mer ;
- bonne connaissance de l'espagnol et/ou de l'anglais ;
- connaissance des logiciels standards de bureautique (excel, word, messagerie...) ;
- disponibilité et flexibilité sur les dates car les bateaux sont sujets à des changements de calendrier de dernière minute ;
- connaissance des techniques de relevés biométriques ;
- notions scientifique et/ou juridique concernant l'environnement marin.

### **Qualités et compétences recherchées**

- Autonomie ;
- capacité d'adaptation en milieu difficile (conditions de mer, isolement, chaleur, horaires difficiles, relations humaines) ;
- qualité rédactionnelle (sens du compte-rendu) ;
- grande rigueur morale et professionnelle ;
- rigueur scientifique ;
- connaissance des mesures conservatoires liées à la pêche ;
- compétences dans la récolte et la saisie de données ;
- compétences naturalistes souhaitables (faune marine et aviaire).

### **Aptitudes médicales et casier judiciaire**

Le recrutement est conditionné par une aptitude à l'issue du passage des tests médicaux et psychologiques.

La vaccination contre la fièvre jaune obligatoire.

Le casier judiciaire (bulletin n°2) ne doit pas comporter de mentions incompatibles avec les fonctions exercées.

### **Moyens de communication à bord**

Les navires sont tous équipés de télécopie, téléphone et mails.

Les communications personnelles sont à la charge de l'observateur.

**Date de début du contrat** : A définir

### **Durée du contrat**

Le contrat de travail est **à durée déterminée** d'approximativement trois mois : la durée d'une campagne de pêche, (variations possibles selon la pêche et les aléas techniques).

Horaires difficiles (gestion autonome à charge de l'observateur).

### **Environnement de travail**

L'observateur est seul pour faire appliquer la réglementation française sur un navire de pêche comptant 30 membres d'équipage. Il peut être amené à faire face à des situations de tension sur des intérêts divergents.

L'observateur est assimilé au rang d'officier et à cet égard il dispose, selon les capacités du navire, d'une cabine personnelle et mange au carré officier.

Les langues de travail à bord sont le français, l'espagnol ou l'anglais.

Les vêtements et la petite bureautique sont à la charge de l'observateur.

Le matériel de travail spécifique est fourni par les TAAF.

### **Description de la mission**

Les rôles de l'observateur des pêches sont les suivants :

- rendre compte des efforts et des zones de pêche ;
- s'assurer des quantités capturées par comparaisons entre le livre de bord et les cuves à poissons ;
- réaliser les analyses scientifiques nécessaires au suivi du stock halieutique et de l'impact de la pêcherie telle que (liste non exhaustive) :
  - biométrie ;
  - échantillonnage (otolithes, muscle...) ;
  - estimation du poids des salabardes ;
- comptabiliser et rendre compte des captures accessoires et/ou accidentelles (requins, oiseaux marins, tortues, mammifères...) ;
- observer les méthodes de pêche ;
- remplir les formulaires papiers des données de navigation et de pêche ;
- saisir sur une base de données électronique la totalité des données récoltées ;
- établir un rapport selon un format requis.

## **Formation**

À l'issue d'un entretien et d'un de test de sélection en janvier, puis d'une visite médicale (Paris), l'observateur recevra une formation individuelle non rémunérée de deux à trois semaines selon les niveaux, comprenant deux modules :

- formation technique et scientifique (siège des TAAF à St Pierre de la Réunion) ;
- formation sécurité nautique embarquée (Nice).

## **Rémunération**

A partir de 2 080 € bruts.

A cette rémunération mensuelle brute s'ajoute une indemnité de sujétions particulières (dont le montant est fixé à 15,24 € brut par jour d'embarquement.

## **Congés**

Les congés de fin de mission sont calculés au prorata du temps de travail effectif, sur la base de 8 jours calendaires de congés pour 30 jours de travail effectif.

## **Contacts – renseignements sur les postes**

Les demandes de renseignements sont à adresser à la direction des pêches et des questions maritimes à l'adresse suivante : [dpqm@taaf.fr](mailto:dpqm@taaf.fr).

## **Candidature**

Uniquement si vous correspondez au profil recherché, les candidatures (lettre de motivation l'attention de M. le directeur des pêches et des questions maritimes et CV détaillé, en précisant vos disponibilités) sont à adresser au service des pêches.

*Par courriel* : [dpqm@taaf.fr](mailto:dpqm@taaf.fr)

en mentionnant impérativement en objet du message : candidature observateur des pêches - nom prénom

*Par courrier postal* :

Terres australes et antarctiques françaises  
Direction des pêches et des questions maritimes  
1, rue Gabriel Dejean  
97410 Saint-Pierre La Réunion

## **Date limite de candidature**

07/10/2018